



## Réaction de Julie Vignola aux annonces du Premier ministre Justin Trudeau

### Des mesures insuffisantes

**Québec, le 17 mars 2020**– Le Premier ministre du Canada, Justin Trudeau, a annoncé plusieurs mesures en vue de contenir la propagation du coronavirus COVID-19. Le Bloc Québécois salue en particulier la préoccupation du gouvernement de ne pas entraver le commerce transfrontalier, mais s'inquiète que les mesures annoncées ne laissent grandes ouvertes les plus dangereuses voies d'accès du virus sur le territoire québécois et canadien.

Pour le chef du Bloc Québécois, Yves-François Blanchet, certaines mesures soulèvent des craintes. « Les mesures restreignant les déplacements vers le Canada ne s'appliqueront pas aux voyageurs en provenance des États-Unis ni aux déplacements par transport terrestre. Or, la progression de la maladie aux États-Unis en fait le principal foyer de contagion possible au Canada et c'est pourquoi il faut interdire toutes entrées non essentielles à nos frontières. De plus, je m'explique mal qu'aucune nouvelle mesure de détection, d'approvisionnement en équipements, de formation, de quarantaine ou de désinfection des surfaces aux points d'entrée sur le territoire québécois et canadien n'ait été annoncée. Je juge qu'il est risqué de ne pas obliger le retour au pays ou d'interdire le départ des citoyens canadiens à l'étranger, même sans raison essentielle », a-t-il déclaré.

De son côté Julie Vignola a tenu à rassurer la population de Beauport-Limoilou : « Les mesures actuelles sont mises en place pour assurer votre santé et celle de vos proches. Nous avons tous hâte de reprendre le cours normal de nos vies. Ce sera possible rapidement, en faisant chacun l'effort que notre conscience sociale nous impose. Mon équipe et moi demeurons présents, au quotidien, pour vous apporter le support et les réponses que vous cherchez. ».

Enfin, mentionnons que le Bloc Québécois déplore également que :

- Les migrants demandeurs du statut de réfugié peuvent continuer à emprunter des points d'entrée irréguliers, tels le Chemin Roxham ;
- Aucun contrôle ne sera exercé sur le prix des vols et de possibles abus tarifaires par les compagnies aériennes canadiennes ;
- Le gouvernement n'annonce une suspension ni des visas émis ni des privilèges diplomatiques ;
- Aucun équipement supplémentaire de quarantaine n'est en voie d'être déployé aux points d'entrée, exposant les lieux d'arrivée à une promiscuité propice à la propagation du virus ;
- Aucun effort supplémentaire n'est déployé pour l'acquisition de connaissance en vue de soutenir la lutte au virus par la science ;
- Un manque important de clarté et de consultation quant au soutien aux communautés isolées et autochtones.

Source :

David Rompré, directeur du bureau de circonscription de  
Julie Vignola, députée de Beauport-Limoilou  
418-717-5462  
david.rompre.308@parl.gc.ca